

Ref : CA2025/49

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 SEPTEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2026
DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANT(E) DU SECOND DEGRÉ**

➔ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 septembre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,
Vu les avis rendus respectivement par le comité social d'administration et le conseil académique restreint de l'université,
Le quorum étant atteint,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

Article 1 :

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) approuve le l'ouverture au recrutement au titre de la campagne d'emplois 2026 de l'Université Bordeaux Montaigne d'un poste d'enseignant(e) du second degré pour le profil de poste défini en pages 2 et 3 de à la présente délibération.

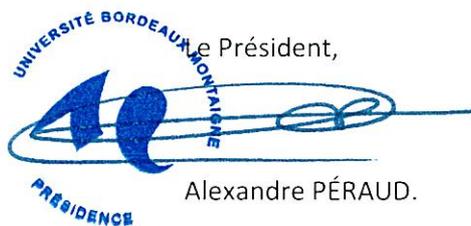
Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Nombre de membres présents	18
Nombre de membres représentés	14
Nombre total de membres présentés et représentés	32
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	32
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	32
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0

Fait à Pessac, le 12 septembre 2025.

Président,

 Alexandre PÉRAUD.
 PRÉSIDENCE

Publié le:

23 SEP 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

23 SEP. 2025

APPEL A CANDIDATURE
RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT
DU SECOND DEGRE
A compter du 1^{er} septembre 2026

Discipline : DESIGN

COMPOSANTE D'AFFECTATION : UFR Humanités, Département des arts

I – CONDITIONS A REMPLIR

- Être **fonctionnaire titulaire au 1er septembre 2026**
- Relever du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et
- Appartenir aux corps des professeurs agrégés, certifiés, de lycée professionnel (PLP) ou d'éducation physique et sportive (PEPS)
- Être en activité ou en position de disponibilité, de détachement ou congés divers au moment du dépôt de leur candidature.

Ces emplois sont également ouverts aux fonctionnaires de catégories A (non enseignants) quel que soit leur ministère d'appartenance, aux personnels enseignants **appartenant à d'autres ministères** que celui de l'éducation nationale et aux professeurs des écoles, **sous réserve de l'obtention d'un détachement** dans l'un des corps des personnels enseignants d'éducation et d'orientation du second degré du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Pour plus d'information consultez le site : <http://www.education.gouv.fr>

II – MISSIONS

Le service d'enseignement est fixé à 384 heures annuelles.

III – POSTE A POURVOIR – PROFIL

Enseignement :

- L'enseignante interviendra principalement dans les formations en licence design (généraliste) et secondairement dans l'un et/ou l'autre des deux parcours en master (Design Situé, Milieux et Matériaux et/ou Design Innovation Interaction Service). En cas de nécessité de service, quelques heures pourraient également être assurées dans les formations en Arts plastiques.
- L'enseignante témoignera d'une excellente connaissance et maîtrise de la pratique et de la méthodologie de projet en design (sans exclusivité disciplinaire). Elle ou il devra maîtriser l'articulation entre théorie et pratique du projet dans des champs d'application divers du design. Une expérience ou une connaissance des parcours d'enseignement en design en DNMADE et/ou DSAA et/ou école d'art serait appréciée.
- Sont attendues : une capacité de travail en équipe, des qualités de coordination au sein de l'équipe design et arts plastiques, une ouverture à la recherche en design. La présentation de travaux témoignant d'un intérêt pour la recherche seraient les bienvenus.
- L'enseignante devra principalement prendre en charge les cours de pratique du projet, des cours de pratique graphique et plastique, certains enseignements de méthodologie ou d'histoire et théorie du design.

- L'enseignant.e sera, autant que possible, familiarisé.e avec les champs de la fabrication, des techniques de prototypage en général. Le cas échéant, elle ou il pourra proposer une pédagogie de projet articulée avec l'atelier de prototypage (ADOC / Atelier de Design Opérateur et Coopératif) mis en place à la Maison des Arts. Un profil lié à l'artisanat, avec des capacités à gérer en atelier d'autres types de procédés, outils, équipements et matériaux (céramique, bois, métal...) serait également intéressant pour nos formations.

Missions et responsabilités :

Au service d'enseignement, s'ajoute les missions et responsabilités suivantes :

- Accompagnement des étudiant.es sur leur projet d'orientation professionnelle, en particulier vers le stage obligatoire en Licence 2 design (recherche, gestion des conventions, suivi des rapports de stage) et la phase de vœux post-licence en Licence 3 design.
- Recherche de partenariats, financements divers pour des projets internes ou externes à l'UBM.
- Implication sur le plan administratif : participation aux jurys d'examen, organisation des emplois du temps, recrutement éventuel de chargé.es de cours, encadrement des conventions de stage, participation aux commissions de recrutement des étudiant.es en licence et masters...
- Dans le cadre de la convention entre l'UBM et les DNMADE de la région Nouvelle-Aquitaine : participation aux commissions pédagogiques et échanges avec les établissements, les collègues du secondaire, l'IPR d'arts appliqués.
- Une sensibilité à l'actualité de la recherche en design et en arts voire une implication dans ce champ ouvre la perspective de participer et collaborer à des actions et travaux de recherche dans le domaine.

La candidature et le dépôt des pièces à joindre au dossier sont obligatoires dans l'application GALAXIE pour que la candidature soit valide. Les candidats doivent déposer leur candidature directement dans GALAXIE/module VEGA ainsi que les documents obligatoires :

- Pièce d'identité
- CV
- Lettre de motivation
- Arrêté justifiant le classement
- Arrêté de la dernière affectation
- Justificatif RQTH

A noter que les candidat.e.s qui seront auditionné.e.s seront invité.es à fournir un dossier de travaux (portfolio, projets de recherche, projets personnels et/ou projets pédagogiques réalisés) en amont de l'audition.

Pour toute question merci de vous adresser à :

Adresse courriel :

drh-enseignants@u-bordeaux-montaigne.fr

pierre.bourdareau@u-bordeaux-montaigne.fr